

Arnaud de Rigné
Candidat patriote et républicain
5^e circonscription de Loire-Atlantique

À l'attention de la Ligue de défense des conducteurs

Nantes, vendredi 26 mai 2017

Monsieur,

Vous m'avez interpellé, au nom de l'association que vous représentez – la Ligue de défense des conducteurs –, sur les politiques de répression routière menées par les gouvernements successifs depuis quelques années.

Inquiet, comme vous et comme nombre de nos concitoyens, du traitement que l'on réserve aux automobilistes dans les villes comme sur l'autoroute, de la lourdeur de plus en plus pesante des sanctions et des limitations qui leur sont infligées, j'ai décidé de répondre à votre sollicitation en vous présentant les mesures que je défendrai, une fois élu à l'Assemblée nationale.

En plus d'être clairement liberticides, les différentes lois qui se sont succédées ces dernières années en matière de sécurité routière font tout pour réprimer les automobilistes, sans jamais véritablement les responsabiliser.

Élu à l'Assemblée nationale, je m'engage donc à défendre les propositions suivantes :

- Procéder à un moratoire de l'installation de nouveaux radars, trop souvent placés selon leur rentabilité et non la dangerosité du lieu ;
- Protéger les libertés individuelles en revenant sur la loi de 2016 qui permet aux assurances d'avoir accès aux informations des véhicules de leurs clients ;
- Mettre davantage l'accent, lors de l'apprentissage du permis de conduire, sur la cohabitation entre les véhicules sur la route et instaurer des stages périodiques de remise à niveau pour sensibiliser les automobilistes aux différents risques ainsi qu'à leur prévention ;
- Supprimer purement et simplement le système de points dont le bilan montre l'inefficacité ;
- Instaurer des grands chantiers de rénovation des routes et de leur équipement (doublement des glissières de sécurité et développement de l'éclairage), lesquelles doivent revenir dans le giron de l'Etat.

Élu député au sein de la future majorité patriote portée par Marine Le Pen, les automobilistes ne seront donc plus considérés comme des délinquants par l'État.



Arnaud de Rigné
Candidat patriote et républicain